

AMAP du Potager
3 Place Dewailly
80 000 AMIENS

Référente : Christine SEGARD
segard.famille@gmail.com

Site : www.amapdupotager.fr



Xavier PHILIPPE
Chèvrerie du moulin de Prouville
3, route d'Auxi
80370 PROUVILLE
chevreriedumoulin80@gmail.com
☎ 06 42 10 38 01

Agriculture Biologique
Certifié chez Ecocert FR-BIO-01

Contrat d'engagement « Fromages de chèvre » de mars à décembre 2020

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau FAMAPP.

Engagements du producteur :

Livrer tous les 15 jours des fromages de chèvre issus de sa production et certifiés en Agriculture Biologique.
Être transparent sur la qualité des produits distribués, le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
Être présent une fois sur deux aux distributions, donner régulièrement des nouvelles de sa production.
Accueillir, sur l'exploitation, les adhérents de l'AMAP au moins une fois dans l'année (inscription préalable)

Engagements de l'adhérent :

Être adhérent à l'association « AMAP du POTAGER », cotisation annuelle de 12€.
Pré-payer tous ses produits pour la saison complète.
En cas d'absence, s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre ses produits.
Tout produit non retiré ne pourra être récupéré.
Dans la mesure du possible, participer régulièrement aux réunions de fin de saison, d'assemblée générale, et exceptionnelles.

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole, à la transformation et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et le producteur.

Produits proposés :

Chèvres frais, demi-affinés, affinés, enrobés, surprise, ...
A la signature du contrat, le consommateur décide du nombre et des types de fromage et autres produits laitiers qu'il souhaite récupérer tous les 15 jours.

Horaires, lieu et dates de distribution :

Les distributions ont lieu entre 17h30 et 19h30, dans les locaux de l'auberge de jeunesse, située au 30 square Friant - Les 4 chênes, à Amiens, les jeudis suivants :

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
19	2 16 30	14 28	11 25	9 23	6 20	3 17	1 15 29	12 26	10

Possibilité pour l'adhérent de retirer 1 à 2 distributions du contrat, en précisant les dates dès la signature du contrat.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, ...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités de produits. Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique, devra réunir les adhérents et les producteurs.

Produits	Prix	Quantité	Prix par distribution	Nombre de distributions**	Prix total
Fromage nature	3,60 €		X =		
Fromage Sel de Guérande 150g	4 €		X =		
Fromage aux 3 baies 150g	4 €		X =		
Fromage Herbes de Provence 150g	4 €		X =		
Fromage l'Ail 150g	4 €		X =		
Fromage Ail des ours 150g	4 €		X =		
Fromage Piment d'Espelette 150g	4 €		X =		
Fromage Noisettes 150g	4 €		X =		
Fromage Surprise* 150g	4 €		X =		
Fromage Affiné 150g	4 €		X =		
Fromage Cœur de figue 150g	4 €		X =		
Fromage Cœur de miel 150g	4 €		X =		
Fromage Crémeux	4 €		X =		
Fromage Crémeux cendré	4,10 €		X =		
Tomme de chèvre 200g	5,50 €		X =		
Rapé de chèvre sous vide 100g (<i>équivalents 2 fromages secs</i>)	4 €		X =		
Yaourt lait de chèvre (pot en verre à ramener)	1,10 €		X =		
Faisselle (<i>pot plastique à ramener, rempli sur place</i>)	0,90 €		X =		
Fromage blanc (<i>pot plastique 250g à ramener, rempli sur place</i>)	2,50 €		X =		
Lait de chèvre (<i>bouteille en verre à ramener</i>)	3,50 €		X =		

*Le fromage surprise est un fromage décidé par le producteur de la liste ou autre nouveauté
** Si différent de 20 (toutes les distributions), entourer les distributions souhaitées dans le tableau ci-dessous (avec un maximum de 2 distributions en moins)

TOTAL du contrat	
-------------------------	--

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
19	2 16 30	14 28	11 25	9 23	6 20	3 17	1 15 29	12 26	10

Modalité de paiement : en 1 ou plusieurs fois (mois consécutifs) à la signature de l'engagement,

Espèces nombre de Chèque(s) à l'ordre de **Xavier PHILIPPE**

J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées à d'autres adhérents de l'association

Je m'inscris à trocpanier

Nom :

Prénom :

Adresse E-mail (en majuscule) :

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire à l'association et un exemplaire à l'adhérent.

Fait à

Le

Nom et signature adhérent

Producteur : Xavier PHILIPPE